

Intervention d'Anne Fritsch-Renard
PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2009
26/03/2009

Introduction

A notre arrivée à la mairie de Metz, il y a un an, une personne des services municipaux m'avait prévenu que les élus n'étaient que la poussière sur le meuble de la ville. C'est une image qui me plaît beaucoup. Je crois en effet que chaque jour, nous devons nous demander si nous sommes la poussière qui masque la réalité ou la cire qui nourrit le bois, le protège et l'embellit dans le temps.

Il y a un peu plus de 25 ans, je faisais mes études à Metz. J'entrevois la beauté de la ville sous la crasse et l'abandon. Si j'habite Metz et si je suis parmi vous c'est grâce à l'action d'hommes comme M.Rausch.

Hélas toute méthode à ses limites dans un monde en mutation. Le recul de Metz dans les classements nationaux est patent ; comme l'avait souligné les Echos en 2008, ou comme le souligne le dernier rapport du Comité Economique et Social de Lorraine.

Rendez vous compte que les foyers fiscaux de la ville sont pour la première fois en recul en 2008. Nos actions prennent du temps à porter leurs fruits ou à provoquer un déclin.

Je tenais à partager ces quelques points parce que derrière les chiffres que nous allons partager, il ne faut jamais oublier le sens de l'action et la durée ; et parce que ce budget 2009 est fondamentalement un budget de transition ou l'ancien côtoie le nouveau ; ou l'inertie du passé se confronte aux réorientations pour le futur.

Trois point clefs pour comprendre ce budget de transition

- Premier point : la manière de le construire, de l'expliquer a été beaucoup plus participative et transparente à travers l'audit Ernst & Young, à travers de nombreux débats et formations internes, à travers un vrai débat d'orientation budgétaire

- Deuxième point, et je reprends ma métaphore d'ébéniste : il s'agit de décaper et passer une première couche de cire: c'est l'évolution du fonctionnement

Décaper : il y a des coûts exceptionnels dans ce budget

Première couche de cire: il s'agit des mesures nouvelles à tester, ou qui porteront des fruits plus tard
La hausse du fonctionnement apparemment élevée, elle est en partie transitoire.

- Troisième point il faut maintenir le niveau de stock de cire pour les années suivantes

C'est-à-dire préserver une capacité d'investissement très forte pour réorienter l'immense navire qu'est la ville.

Et c'est ce dernier point qui conduit à décider d'augmenter les impôts, nous y reviendront.

Cette hausse d'impôts. Je puis vous assurer que c'est un crève-cœur ; notre responsabilité vis-à-vis de la ville et de ses habitants nous oblige à une décision dont les conséquences sont légitimement perçues comme injuste par nombre de nos concitoyens.

Nous avons mis tout en œuvre à travers les cantines scolaires et les médiathèques pour corriger ces injustices et nous continuerons à agir dans ce sens..

Mais nous payons au prix fort, nous personnel politique, notre incapacité à réformer un système fiscal aberrant.

En mon âme et conscience, je me sens toujours capable de regarder en face ceux que nous avons croisés pendant la campagne, ceux que nous croisons tous les jours

La politique c'est faire des choix ; c'est le prix à payer pour être la patine du meuble et non la poussière qui s'y dépose.

Passons maintenant à la présentation technique

Je propose d'examiner la page 22 du rapport de présentation transmis à tous les membres du Conseil Municipal.

Ce tableau présente les crédits réels, que le Conseil Municipal doit effectivement adopter par son vote, tant en investissement qu'en fonctionnement, en dépenses et en recettes, tous ces éléments figurant sur une page unique.

« Crédits réels », c'est-à-dire crédits réellement décaissés et encaissés et correspondant aux actions que la Municipalité veut mener en 2009.

Sur ce graphique, le chiffre essentiel, pivot de tout le budget, est celui qui figure en milieu de page, soit 12 736 792,24 €.

Il s'agit de l'épargne brute, c'est-à-dire la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement. Elle mesure l'autofinancement de la collectivité.

Ces 12,7 millions d'euros sont affectés, d'une part, obligatoirement au remboursement de la dette en capital, soit 3 339 000 €, et d'autre part, pour le reste, 9,3 millions d'euros, au financement des dépenses d'investissement.

9,3 millions d'euros, c'est donc l'autofinancement net dégagé en 2009.

A partir de là, trois questions se posent :

* **Premier point** : Ce montant de 9,3 millions d'euros est-il suffisant ?

La règle, pour une bonne gestion, est que l'autofinancement couvre un tiers des dépenses d'équipement brut, soit 45 millions d'euros divisés par 3, soit 15 millions d'euros. A ces 15 millions d'euros s'ajoutent 3,4 millions d'euros de remboursement de la dette en capital : la capacité d'autofinancement, en abrégé CAF, devrait être de 18,4 millions d'euros. Il manque donc 18,4 moins 12,7, soit 5,7 millions d'euros.

* **Deuxième point** : Quelle lecture peut-on faire pour l'avenir, et notamment les 5 années du présent mandat ?

La capacité d'autofinancement du Budget Primitif 2008 était de 18,6 millions d'euros. Celle du Budget Primitif 2009, présenté ce jour, est de 12,7 millions d'euros. En conséquence, sur un exercice à l'autre, la diminution est d'environ 6 millions d'euros.

Si la même diminution devait être constatée en 2010 et en 2011, soit 6 millions d'euros par an, la capacité d'autofinancement serait alors à 0 et le budget de la Ville ne sera plus en équilibre réel, il sera mis sous la tutelle de la Chambre Régionale des Comptes.

Donc, il conviendra d'augmenter lors des prochains exercices, la capacité d'autofinancement, afin d'aller vers un montant idéal de 18 millions d'euros.

Pour ce faire, deux moyens : augmenter les recettes de fonctionnement et diminuer ou mieux maîtriser les dépenses de fonctionnement. Ce sera notre obsession. Le budget de fonctionnement 2009 et les actions menées cette année viseront à préparer cette maîtrise.

(Changement d'organisation, lancement d'actions à installer pour attirer des revenus, déploiement d'outils EPCC, agence de développement...).

*** Troisième point** : De quels éléments découlent le chiffre de 12,7 millions d'euros correspondant à la capacité d'autofinancement ?

(Ici détailler les recettes de fonctionnement et dépenses de fonctionnement dans l'ordre suivant) :

. Les recettes de fonctionnement (colonne de droite du graphique) :

→ Produit de l'exploitation et du domaine : diminution due à la participation de l'UEM (12 M€ en 2008, 8,5 M€ prévus en 2009).

→ CA2M : participation constante de l'attribution de compensation et de la dotation de solidarité communautaire. Ces recettes reposent sur des reversements de taxe professionnelle. Ne peut-on craindre une diminution dans l'avenir ? Fermeture ex Seita, etc.

→ Dotations de l'Etat : diminution en 2009, de la dotation globale de fonctionnement. Perte d'habitats à Metz. Qu'en sera-t-il après les restructurations militaires ?

→ Impôts et taxes : c'est l'une des seules marges de manœuvre des élus, permettant d'augmenter les recettes de fonctionnement.

Taxe d'habitation	:	+ 4 %
Foncier bâti	:	+ 7 %

Ceci permet une recette supplémentaire, chaque année, de 2,5 millions d'euros, non compris la revalorisation des bases par l'Etat (2,5% en 2009) et l'augmentation de la richesse fiscale (qui stagne actuellement : diminution en 2009 du nombre de foyers fiscaux par rapport à 2008. Metz a perdu 1099 foyers fiscaux par rapport à 2005).

Les dépenses de fonctionnement (colonne de gauche du graphique) :

Ordre :
Frais de personnel
Subventions et participations
Moyens de travail (autres)

Les dépenses de fonctionnement ont été appréciées au plus juste. Ainsi, le personnel n'augmente que de + 1,69 %.

Par contre, globalement, les dépenses de fonctionnement augmentent de près de 6 %, alors que les recettes de fonctionnement n'augmentent que de 1,16 %. C'est l'effet: à terme, les dépenses augmentent plus vite que les recettes.

Il est vrai qu'en investissement, la Ville percevra de l'Etat une recette exceptionnelle, anticipée, de 4 millions d'euros, correspondant au remboursement du fonds de compensation de la TVA pour 2008.

Cette recette permet d'avoir moins recours à l'emprunt cette année, et c'est tout.

Par ailleurs, dans un souci de plus grande sincérité, le Budget Primitif 2009 intègre le résultat de l'exercice 2008, qui est de 54,3 millions d'euros, qui comprend d'une part, l'excédent proprement dit, soit 9,3 millions d'euros, et d'autre part, le produit de la vente du capital de l'UEM, soit 45 millions d'euros.

Cette reprise anticipée du résultat 2008, à hauteur de 9,3 millions d’euros, plus 3,3 millions d’euros, portion prise sur le « capital » UEM de 45 millions, permet d’équilibrer les dépenses d’investissement sans recourir à l’emprunt.

Le fait que la Ville de Metz ait une dette en voie d’extinction et le recours au capital de 45 millions d’euros pour investir, permet de ménager l’autofinancement et éviter une dégringolade trop rapide de celui-ci, mais cela ne crée pas, ni n’augmente de façon conséquente la capacité d’autofinancement !

Ainsi, la capacité d’autofinancement véritablement dégagée du fonctionnement, soit 12,7 millions d’euros, plus le résultat reporté de 2008, soit 9,3 millions d’euros, plus une portion de 3,3 millions d’euros prise sur les 45 millions UEM, conduit à l’autofinancement de 25,3 millions d’euros apparaissant pages 6 et 7 de la maquette budgétaire.

Le chiffre de 12,7 M€ est à rapprocher de celui inscrit au Budget Primitif 2008, soit 18,6 M€.

Le chiffre de 25,3 M€ est à comparer, par rapport à 2008, à celui-ci :

- épargne brute de 18,6 M€
- reprise du résultat antérieur 2007 de 3,8 M€
- inscription d’emprunts en 2008 de 16,2 M€, non réalisés

Soit un total de 38,6 M€ en 2008, à comparer avec les 25,3 M€ en 2009.

	Budget Primitif 2008	Budget Primitif 2009
1) Budgets votés		
Epargne Brute	18 599 531,00	12 736 792,24
Reprise résultat antérieur		9 264 869,76
« Capital UEM »		3 280 000,00
TOTAL	18 599 531,00	25 281 662,00
2) Budgets comparables		
Epargne Brute	18 599 531,00	12 736 792,24
Reprise résultat antérieur	3 766 559,26	9 264 869,76
« Capital UEM » ou Emprunt	16 200 000,00	3 280 000,00
TOTAL	38 566 090,26	25 281 662,00

Trois enseignements sont à retirer de ce premier exercice budgétaire de la municipalité élue en 2008 :

1. L’autofinancement est insuffisant pour réaliser un programme de 200 M€ d’investissement, tel que prévu dans le plan prévisionnel d’investissements 2009-2013 qui vous est proposé.
2. Le levier à manœuvrer avec prudence pour parvenir à cet objectif est l’augmentation modérée de la fiscalité.

3. Ceux qui refusent cette logique budgétaire, soit n'ont pas conscience du déséquilibre de la section de fonctionnement, soit renoncent à développer l'attractivité et l'économie de Metz, en consacrant les moyens nécessaires aux divers investissements présentés.

L'autofinancement est donc le pivot et le point clé du budget de la Ville. Aux dépenses et recettes réelles ainsi présentées, s'ajoutent la reprise de l'excédent antérieur, les mouvements d'ordre, les crédits nécessaires aux trois budgets annexes.

Le budget total est de 307,6 millions d'euros en dépenses, 349,3 millions d'euros en recettes, la différence excédentaire de 41,7 millions d'euros correspondant au capital UEM qui sera consommé en investissement sur les exercices à venir, en lieu et place des emprunts.

La motion est en conséquence.

Anne FRITSCH-RENARD.